



## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé Semaine du 16 février 2026

### INFOS ET CHIFFRES CLÉS

**M. Pierre-Calendal FABRE, magistrat, ancien collaborateur de M. Gabriel ATTAL et Mme Elisabeth BORNE à Matignon, devient directeur adjoint du cabinet de Mme Stéphanie RIST, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.**

**Mme Eva BOLAND, ancienne collaboratrice de Mme Sylvie RETAILLEAU au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, devient cheffe de cabinet du directeur général de l'AP-HP.**

**M. Axel JOLY est nommé chef de cabinet de Mme Stéphanie RIST, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées**

**Mme Delphine CHAUMEL, sous-directrice des retraites et des institutions de la protection sociale complémentaire à la direction de la sécurité sociale, va réintégrer l'Inspection générale des affaires sociales**

#### Grand âge / Défenseur des droits

L'énième report du plan grand âge est "inquiétant", a estimé vendredi sur France Inter la Défenseure des droits Claire HEDON, insistant notamment sur l'urgence de revoir à la hausse le taux d'encadrement dans les Ehpad pour le faire passer de huit professionnels pour dix résidents, "un minimum", contre 6,5 pour 10 actuellement.

#### Santé Publique France

La ministre de la Santé Stéphanie RIST a défendu hier à l'Assemblée nationale le « recentrage stratégique » de Santé publique France décidé par le gouvernement comme "un choix d'efficacité", face aux inquiétudes d'acteurs de la santé publique et des personnels de l'agence sanitaire. Le transfert des campagnes nationales de communication ne va pas "remettre en cause les missions de SpF en matière d'expertise, de surveillance épidémiologique, de prévention et promotion de la santé", mais au contraire "rendre la parole publique plus lisible et mieux coordonnée". "Une mission d'inspection est encore en cours pour définir les modalités précises de cette réorganisation", a-t-elle ajouté, écartant toute "mesure d'économie".

#### Médecins / AN

L'Assemblée nationale a adopté hier à l'unanimité (52 voix pour, 0 contre, 0 abstention) une proposition de loi facilitant l'exercice en France des médecins diplômés au Royaume-Uni avant le Brexit, dont le rapporteur est M. Vincent CAURE, député (EPR) des Français établis hors de France (Europe du Nord).

#### AN / soins palliatifs

L'Assemblée nationale a repoussé hier la création d'un "droit opposable" à disposer de soins palliatifs, lors de l'examen en deuxième lecture de la proposition de loi visant à garantir l'égal accès de tous à des soins palliatifs. Les députés ont commencé mardi l'examen de ce texte porté par la députée Renaissance Annie VIDAL, plus consensuel que la proposition de loi de M. Olivier FALORNI (groupe MoDem) créant un "droit à l'aide à mourir", qui sera examiné dans la foulée. Contrairement à leur vote en première lecture, les députés ont rejeté la création d'un « droit opposable » à des soins palliatifs, le RN ayant changé de position sur le sujet.

#### IGAS / financement de l'hôpital public

L'Etat a creusé le déficit des hôpitaux publics entre 2020 et 2024 en sous-compensant des mesures salariales dans les établissements, avec un manque à gagner estimé à 1,7 milliard d'euros à "fin 2024", selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) publié hier. Ces charges supplémentaires non financées peuvent « expliquer une part importante de l'aggravation des déficits » des établissements, estimés en 2024 à 3,1 milliards d'euros, rappelle l'Inspection. La plus grosse part du manque à gagner, soit 1,1 milliard d'euros, vient "du sous financement récurrent" de l'évolution automatique de la masse salariale due aux avancements et au vieillissement des personnels non médicaux (le "glissement-vieillesse-technicité" ou GVT), explique l'Igas.